

LE MOT DES ELUS

En tant que membre du CMJ nous cherchons à améliorer la ville de Castelnau-le-Lez.



Depuis 6 mois nous travaillons sur le projet du PEDIBUS.

Celui-ci nous tient à coeur car nous trouvons qu'il ne s'est pas assez développé.

Pour cela, nous avons conçu ce document pour inciter les gens à le prendre.

Ainsi nous espérons permettre une augmentation de la fréquentation de ce moyen de transport.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

QU'EST-CE QUE LE PEDIBUS

C'est un système de parents qui se relaient tout au long de l'année pour accompagner les enfants à l'école à pied.

Ce système permet d'aller à l'école sans polluer.

Il permet aussi de faire de nouvelles rencontres, c'est plus sympa !

DROITS ET DEVOIRS DU PIETON

DROITS :

- Les véhicules doivent céder le passage au piéton dès l'instant où celui-ci est engagé sur un passage pour piétons.

- Cela dit, il ne dispose pas d'une priorité absolue. Il doit regarder s'il peut s'engager.

Attention aux véhicules qui ne le voient pas forcément.

DEVOIRS : « La courtoisie est le devoir le plus important. »

- Les piétons doivent traverser sur les passages qui leur sont réservés. Ils ne peuvent traverser que si le feu des piétons est vert.

- Ils doivent circuler sur les trottoirs ou les accotements.

- Si le piéton ne respecte pas le code de la route, il devra payer une amende de première classe (4 euros).

- Avant de traverser, il doit s'assurer qu'il n'y a pas de voiture.

- Aux intersections, quand il n'y a pas de passages piétons, il faut emprunter la partie de la chaussée en prolongement du trottoir. Attention à ne pas traverser en diagonale.

- La nuit, il faut utiliser des vêtements clairs ou voyants (fluoréscents).

- Si on est en groupe, il faut se déplacer par colonnes de deux, du côté droit de la route comme un véhicule.

- La nuit, la personne en tête du groupe doit porter un feu blanc ou jaune. Celle qui ferme la marche doit porter un feu rouge.

DES QUESTIONS ?

- Mario Roustan :

Chantal Georgens : 06 62 55 20 77

- Jean Moulin :

Sabine Boyer Gibaud : 06 27 14 36 42 ou Véronique Allorant : 04 67 79 79 64

- Saint Exupéry :

Éric Vives : 04 67 79 36 06 ou pedibus.du.devois@hotmail.fr

Pour connaître toutes les lignes et vous tenir au courant de l'actualité du PEDIBUS, consulter le site Internet :

<http://pedibuscastelnau.free.fr/>

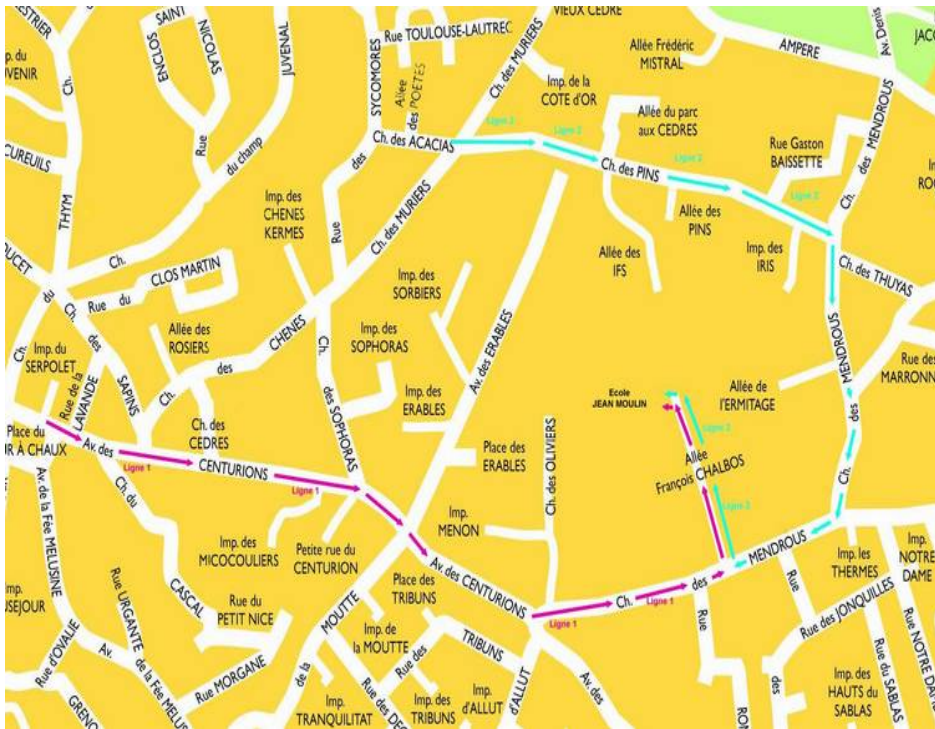
Prenez le pédibus

Favorise la santé Protège les enfants



Attire les enfants
Écoute des échanges
Diminue les soucis des parents
Respecte la nature
Écoute 0 euros en essence
Ne pollue pas
Source de plaisir

Jean Moulin
Jean de la Fontaine



Ligne 1 (aller)		
Arrêts	Heures	Commentaires
Départ de la ligne	8h35	Place du Four à Chaux
Arrêt "Sapins"	8h37	Au croisement de la rue Sapins/Centurion
Arrêt "Cèdres"	8h39	Au croisement de la rue Cèdres/Centurion
Arrêt "Sophoras"	8h42	Au croisement de la rue Sophoras/Centurion
Arrêt "Oliviers"	8h45	Au croisement de la rue Oliviers/Mendrous
Arrêt "Jean de la Fontaine"	8h48	Dessert quelques "maternelles"
Arrivée à l'école	8h52	En pleine forme! Vive l'école!
Ligne 1 (retour)		
Départ de la ligne	17h05	On part de l'école
Arrêt Jean de la Fontaine	17h09	Pour les quelques "maternelles" qui empruntent la ligne
Arrêt "Oliviers"	17h12	Au croisement de la rue Oliviers/Mendrous
Arrêt "Sophoras"	17h15	Au croisement de la rue Sophoras/Centurion
Arrêt "Cèdres"	17h18	Au croisement de la rue Cèdres/Centurion
Arrêt "Sapins"	17h20	Au croisement de la rue Sapins/Centurion
Place du Four à Chaux	17h22	Home, sweet home...
Ligne 2 (uniquement le lundi et le jeudi matin pour l'instant)		
Départ de la ligne	8h30	On part du chemin des Mûrier
Arrêt des Pins	8h38	Au croisement de la rue Pins
Arrêt Sablasous	8h43	Au croisement de la rue Sablasous
Arrêt Jean de la Fontaine	8h48	Pour les quelques "maternelles" qui empruntent la ligne
Arrivée école	8h52	En pleine forme! Vive l'école!

LE MOT DES ELUS

En tant que membres du CMJ nous cherchons à améliorer la ville de Castelnau-le-Lez.

*Depuis 6 mois nous travaillons sur le projet du **PEDIBUS**.*

Celui-ci nous tient à cœur car nous trouvons qu'il ne s'est pas assez développé.

Pour cela, nous avons conçu ce document pour inciter les enfants à le prendre.

Ainsi nous espérons permettre une augmentation de la fréquentation de ce moyen de transport.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

QU'EST CE QUE LE PEDIBUS ?

C'est un système de parents qui se relaient tout au long de l'année pour accompagner les enfants à l'école à pieds .

Ce système permet d'aller à l'école sans polluer.

Il permet aussi de faire de nouvelles rencontres, c'est plus sympa !

Le tracé des lignes peut être sujet à modification en fonction des utilisateurs

DROITS ET DEVOIRS DU PIETON

DROITS :

- Les véhicules doivent céder le passage au piéton dès l'instant où celui-ci est engagé sur un passage pour piétons.

Cela dit, il ne dispose pas d'une priorité absolue. Il doit regarder s'il peut s'engager.

Attention aux véhiculent qui ne le voient pas forcément.

DEVOIRS : « La courtoisie est le devoir le plus important »

- Les piétons doivent traverser sur les passages qui leur sont réservés. Ils ne peuvent traverser que si le feu des piétons est vert.

- Ils doivent circuler sur les trottoirs ou les accotements.

- Si le piéton ne respecte pas le code de la route, il devra payer une amende de première classe (4 euros).

- Avant de traverser il doit s'assurer qu'il n'y a pas de voiture.

- Aux intersections, quand il n'y a pas de passage piétons, il faut emprunter la partie de la chaussée en prolongement du trottoir. Attention à ne pas traverser en diagonale.

- La nuit, il faut utiliser des vêtements clairs ou voyants (fluorescents).

- Si on est en groupe, il faut se déplacer par colonnes de deux personnes, du côté droit de la route comme un véhicule.

- La nuit, la personne en tête du groupe doit porter un feu blanc ou jaune. Celle qui ferme la marche doit porter un feu rouge.

DES QUESTIONS

Mario Roustan : Chantal GEORGENS : 06.62.55.20.77

Jean Moulin : Sabine BOYER GIBAUD : 06.27.14.36.42

Véronique ALLORANT : 04.67.79.79.64

Saint Exupéry - Les Petits Princes : Eric VIVES : 04.67.79.36.06

pedibus.du.devois@hotmail.fr

Pour connaître toutes les lignes et vous tenir au courant de l'actualité du PEDIBUS, consulter le site Internet

<http://pedibuscastelnau.free.fr/>